

## FORMALITES POUR VOUS RENDRE AU CANADA

Vous n'avez pas besoin de visa pour visiter le Canada. Afin de remplir les formalités auprès de la compagnie aérienne, merci nous adresser 5 semaines avant le départ la photocopie ou le scan bien lisible de votre passeport valable au moins six mois après votre retour. **Merci de vérifier que votre passeport est bien valable et signé.**

### **IMPORTANT : Si vous transitez par les Etats-Unis pour vous rendre au Canada**

Vous devez être en possession d'un passeport à lecture optique, émis strictement avant le 26 octobre 2005 et valable 6 mois après le retour. A partir du 26 octobre 2005, vous devrez posséder un passeport électronique avec photo imprimée numériquement et valable 6 mois après le retour.

De même, les enfants, quel que soit leur âge, doivent présenter un passeport individuel afin de pouvoir transiter sur le territoire américain.

Ces formalités sont obligatoires. A défaut, les passagers se verront refoulés.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche « Formalités pour entrer aux Etats-Unis ».

*Veillez vous assurer que votre passeport comporte au minimum deux pages vierges nécessaires à l'apposition des tampons d'immigration.*

**Ces formalités s'adressent aux ressortissants français.**

**Si vous êtes d'une autre nationalité, veuillez prendre contact avec le consulat du pays visité.**

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir l'ensemble de ces documents à la date indiquée, par courrier ou par e-mail, aux coordonnées suivantes. N'oubliez pas de mentionner les références de votre voyage.

**MOUVANCE**  
38 Rue de Moscou  
75008 PARIS  
[mouvance@mouvance.biz](mailto:mouvance@mouvance.biz)  
Tél. : 01 44 69 63 00